



**Commune de PFULGRIESHEIM**  
**Séance du 10 février 2017**

**Membres présents :**

Le Maire, André JACOB et Mmes et MM. les conseillers municipaux : Claude AFFOLTER, Liliane BAUER, Gérard DURINGER, Adjoint au Maire, Marie-Madeleine MARTIN, Paul LOSSEL, Jean-Marc HENNIG, M. Christian SCHNEIDER, Sébastien DURST, Michèle MEHN, Mme Stéphanie MICHEL

**Absentes excusées :** Mmes Corinne ZEISSLOFF, Anne-Laure LEYDET, Elodie ROTH, M. Bertrand MEYER

En introduction, M. le Maire remercie les membres de l'Association Sportive de Pfulgriesheim qui ont confectionné le repas offert par la commune à l'issue de la dernière séance du conseil communautaire jeudi 9 février 2017 ainsi que les conseillers municipaux qui ont fait le service à cette occasion. La prestation de l'ASP sera réglée par mandat administratif sur facture adressée à la commune.

Le procès-verbal de la séance du 5 janvier 2017 est adopté à l'unanimité.

**1. Remembrement dans le cadre du Contournement Ouest de Strasbourg (COS) : création de la commission intercommunale d'aménagement foncier de Truchtersheim, Lampertheim, Pfulgriesheim et Schnersheim**

Le Maire annonce la constitution de la future Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier en charge du remembrement sur les communes de Lampertheim, Pfulgriesheim, Pfettisheim et Schnersheim traversées par le COS. Le Maire, membre de droit, ainsi que deux membres désignés par la Chambre d'Agriculture et trois propriétaires de biens fonciers non bâtis, dont un suppléant, représenteront les intérêts de la commune de Pfulgriesheim au sein de cette commission. Les représentants du collège des propriétaires fonciers non bâtis ayant présenté leurs candidatures seront élus en séance du conseil municipal du 17 mars prochain. Un avis d'appel à candidatures, à paraître également dans les DNA au moins 15 jours avant la date de l'élection, a été affiché ce jour au tableau d'affichage de la Mairie.

**2. Travaux de voirie sur la RD 31 rue Principale**

**- attribution du lot 2 éclairage public et réseaux secs**

Le Maire présente le tableau récapitulatif des offres reçues jusqu'au 20 janvier 2017 à 12 h et ouvertes le jour même dans le cadre de la deuxième consultation pour le lot 2 selon avis d'appel public à concurrence paru dans les DNA du 9 décembre 2016. Six offres ont été réceptionnées et acceptées, contre deux lors de la première consultation déclarée infructueuse (cf PV du 2 décembre 2016) ; le mieux disant la Sarl SOGECA de Herrlisheim également le moins-disant ayant soumissionné à 115 190 € HT selon le cahier des charges modifié avec 11 candélabres de 9 m avec un mât cylindro-conique moins onéreux que le mât rétreint. Le gain pour la commune par rapport à la première consultation est donc de 25 000 € HT soit 30 000 € TTC sur le montant total de ce marché. Les candidats non retenus ont été avisés par courrier le 31 janvier 2017, l'ensemble des pièces du marché transmises le 2 février en Sous-Préfecture de Saverne pour contrôle de légalité et le marché notifié le 8 février à SOGECA lors de la réunion de phasage en Mairie.

N° d'ordre d'arrivée des offres	Entreprise	Montant total de l'offre € HT	classement des offres par ordre croissant de prix	Délai proposé
1	<b>BILDSCHEER (CITEOS)</b>	<b>128 396,17</b>	<b>5</b>	<b>25 JOURS</b>
2	<b>ERTP (+ EIE)</b>	<b>123 562,00</b>	<b>2</b>	<b>30 JOURS</b>
3	<b>EIFFAGE</b>	<b>131 097,44</b>	<b>6</b>	<b>25 JOURS</b>
4	<b>SOGECA</b>	<b>115 190,00</b>	<b>1</b>	<b>25 JOURS</b>
5	<b>BOUYGUES</b>	<b>123 983,00</b>	<b>3</b>	<b>30 JOURS</b>
6	<b>SOBECA</b>	<b>127 822,25</b>	<b>4</b>	<b>30 JOURS</b>

- **compte-rendu de la réunion de phasage du 8 février 2017**

Cette réunion a permis d'évoquer avec tous les intervenants de l'opération (les conducteurs de chantier, les représentants des concessionnaires des réseaux, le maître d'œuvre, le chef de l'unité technique du Conseil Départemental de Wasselonne responsable de l'entretien des RD) et la municipalité, la programmation des travaux et les mesures les plus adéquates pour réglementer la circulation tout au long du chantier.

Le calendrier suivant a été arrêté :

- Les travaux d'extension du réseau gazier entre l'embranchement avec la rue de la Citadelle jusqu'à la sortie Nord du village seront faits par la Sarl SOGECA, également attributaire des travaux d'éclairage public et de pose de réseaux secs (lot 2) ;
- Les travaux de décaissement de la voirie rue Principale nécessiteront des mesures drastiques à savoir :
  - la fermeture complète à la circulation de la rue Principale du 10 juillet au 15 août 2017 qui nécessitera la mise en place d'une déviation à partir d'Oberhausbergen pour contourner Pfulgriesheim ;
  - la mise en place d'une mesure de circulation à sens unique sur une seule voie dans le sens Pfttisheim vers Strasbourg à partir du 9 mai jusqu'au 9 juillet 2017 à partir de 6 h 30 le matin **avec réouverture des deux voies de circulation en fin d'après-midi à partir de 16 h 30.**

L'éventualité d'une circulation alternée sur une seule voie régulée par feux tricolores est écartée car jugée trop problématique compte-tenu de l'importance du trafic routier aux heures de pointe notamment. Par ailleurs, une déviation par la rue de la Citadelle est exclue.

Les difficultés d'accès au restaurant A l'Aigle, uniquement ouvert en soirée, devraient être moindres pour la période du 9 mai au 9 juillet. Pendant la période de fermeture définitive de la chaussée, un fléchage directionnel spécifique sera mis en place pour signaler le restaurant. En revanche, l'accès au garage CLEMENTE devra faire l'objet d'adaptations au jour le jour avec le chef du chantier de voirie en fonction de l'état d'avancement du chantier.

En outre, le Conseil départemental en charge de l'entretien des RD prendra à sa charge la pose d'un nouveau revêtement de chaussée, rue Principale, entre la Place de l'Eglise et le carrefour RD 64/R 31 rue d'Offenheim/rue Principale en corollaire du chantier. Mme Michèle MEHN en sa qualité de riverain demande le tirage d'une ligne téléphonique jusqu'au droit de sa propriété.

Avant de passer au point suivant, M. le Maire annonce qu'une demande de financement pour ces travaux a été faite auprès de la Caisse d'Épargne, du Crédit Agricole et du Crédit Mutuel à hauteur de 250 000 € remboursables par trimestrialités constantes sur 15 ans. Les propositions reçues seront étudiées lors de la prochaine séance du conseil municipal du 17 mars 2017.

**3. Déploiement du réseau fibre optique : convention pour l'implantation d'un sous-répartiteur optique**

Le Maire informe le conseil municipal que la Région Grand Est a attribué un contrat de concession à la Société ROSACE d'Entzheim pour le déploiement de la fibre optique permettant l'accès à internet en très haut débit dans les communes d'Alsace. La commune de Pfulgriesheim fait partie des communes prioritaires bénéficiaires de cette opération, l'arrivée de la fibre optique jusqu'au domicile, dès 2019. Dans le cadre de ces travaux, un sous-répartiteur optique pourra être implanté sur le domaine privé de la commune, sous la forme d'une armoire, point de départ du câblage par la fibre optique dans les gaines existantes du réseau France Télécom. Un projet de convention à signer entre la commune et la société ROSACE définit le lieu de l'emplacement de l'armoire (en section 10 parcelle 280) jouxtant l'entrée Est du cimetière, les conditions de son implantation et la constitution d'une servitude d'occupation au profit du concessionnaire. Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer au nom de la commune la convention à intervenir avec la société ROSACE.

#### **4. Travaux d'entretien et d'élagage**

Les thuyas autour du city-stade ont été dessouchés et évacués à la plateforme d'apport volontaire de déchets verts de Reitwiller le 26 janvier 2017 par MM. Paul LOSSEL et Christian SCHNEIDER. Le coffret électrique en place libéré de l'emprise végétale devra être sécurisé. Il sera fait appel à la Société ROTH de Lampertheim à cette fin. La société EPSL de Lingolsheim a également procédé au remaillage et à la remise sous tension du filet pare-ballon côté Sud ainsi qu'au remplacement de l'anneau de basket manquant au city-stade. Dans le cadre de l'aménagement de sécurité, îlot et cheminements piétonniers, prévus aux abords des infrastructures de jeux (city-stade et terrain de football), le géomètre de COLAS va procéder à un piquetage de part et d'autre de la RD 31 rue Principale le 15 février 2017 afin de marquer l'emplacement des sentiers piétonniers et de pouvoir procéder ultérieurement à des travaux d'élagage. M. le Maire demande à ses Adjointes de bien vouloir assurer le suivi et le contrôle de ce piquetage.

#### **5. Programme de travaux dans les écoles**

##### Circulation sur la placette face à l'entrée de l'école maternelle

Devant l'aggravation des problèmes de circulation liés à la dépose des enfants aux heures d'entrée et de sortie scolaire et suite à la visite d'un riverain en Mairie reçu par Mme Liliane BAUER, Adjointe au Maire et aux affaires scolaires, il a été décidé d'une part de faire distribuer un tract de sensibilisation aux dangers de la circulation automobile, qui crée un va et vient de véhicules en arrêt, en manœuvre, en marche arrière... sur la placette devant l'école maternelle et dans la rue des Lilas d'où un danger accru pour les piétons, parents et enfants, et un risque d'accident pour les plus petits qui risquent de se faire renverser. Ce tract incite également les parents à utiliser le parking de la salle des fêtes puis la rampe d'accès piétonne pour accéder avec leurs enfants en toute sécurité à l'école maternelle.

D'autre part, un panneau de circulation interdite dans les deux sens pendant les heures d'entrée et de sortie scolaire (panneau BO disque blanc bordé de rouge) sera mis en place à l'entrée de la placette devant l'école maternelle. Il a été signalé en Mairie deux mâts manquants supportant des panneaux de rue, l'un à l'entrée de la rue des Vignes, l'autre à l'entrée de la rue de Truchtersheim. Une consultation globale pour l'ensemble de ces installations de voirie (panneaux, mâts, colliers) sera faite.

##### Travaux à faire à l'école maternelle

Mme Liliane BAUER, Adjointe aux affaires scolaires soulève différentes problématiques liées à l'état général des bâtiments actuels, à l'organisation de l'accueil périscolaire, aux installations et matériels scolaires à renouveler.

Le bâtiment actuel date de 1985 et nécessite des travaux d'isolation thermique. Des crédits budgétaires seront prévus au compte 2013 « frais d'études » en dépenses d'investissement au BP 2017.

Des travaux d'extension du bâtiment de la salle des fêtes par l'adjonction d'un niveau supplémentaire destiné à accueillir les locaux du futur accueil périscolaire sont prévus par la Communauté de Communes en 2019. Cette opération se fera simultanément avec la réhabilitation du bâtiment de l'école maternelle, financée quant à elle par la commune, avec la création d'un sas d'entrée à partir du parking de la salle des fêtes (cf ce qui précède).

Le vidéoprojecteur pilotant l'ancien tableau blanc interactif transféré de l'école élémentaire à l'école maternelle, hors service, devra être remplacé. Des rideaux anti-feu ont été demandés pour équiper les deux salles de classe. Un rendez-vous a été pris avec la Société CARAI de Hurtigheim en vue de l'établissement d'un devis le mercredi 15 février et sera présenté lors de la prochaine séance du conseil municipal.

Mme BAUER suggère également de faire l'acquisition de tables et de chaises pour équiper l'ancienne salle de classe enfantine et lui rendre sa fonctionnalité dans le cadre des NAPS notamment.

#### **6. Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) de 2017 pour l'aménagement de la partie Sud du cimetière communal**

Le Maire propose de présenter comme l'an passé une demande de subvention au titre de la DETR 2017 pour l'aménagement de la partie Sud du cimetière communal afin de structurer la zone en secteurs funéraires spécifiques avec notamment un espace pour un monument cinéraire de type colombarium. Le dossier relatif à ces travaux susceptibles de bénéficier d'une subvention de l'Etat comprise entre 30 et 40 % de leur coût HT révisé à 45 050 HT (honoraires de maîtrise d'œuvre inclus) est à adresser en Sous-Préfecture de Saverne pour instruction au 10 mars 2017 au plus tard. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le principe de réalisation de l'opération

sollicite l'aide de l'Etat au titre de la DETR 2017 et autorise le Maire à déposer la demande de subvention dans les délais impartis.

## **7. Recensement de la population**

La secrétaire de Mairie présente le tableau d'avancement des opérations de recensement menées par les deux agents recenseurs M. Jean Louis LANG et M. Eric ZEISSLOFF. Compte-tenu du nombre de bulletins individuels et de feuilles de logements collectées à ce jour, les agents sont en droit de percevoir un acompte sur leur rémunération correspondant au service partiel déjà effectué. Le conseil municipal à l'unanimité adopte ce point. A ce jour, plus de 95 % des foyers ont été recensés soit 538 logements pour 1281 habitants.

## **8. Conseil communautaire des jeunes : projet de plantations d'arbres**

Le Maire rappelle la date du samedi 25 mars 2017 consacrée au nettoyage du ban communal et organisée chaque année en partenariat avec la communauté de communes du Kochersberg et de l'Ackerland qui fournit le matériel (sacs et gants). Cette année, il propose de cumuler cette action avec l'opération « plantons 2017 » menée par les jeunes gens du conseil communautaire des jeunes et financée par l'intercommunalité dans les communes du Kochersberg-Ackerland les 18 ou 25 mars. Ce projet entièrement financé par l'intercommunalité a pour objectif de recréer localement dans chaque commune des espaces plantés d'arbustes et de haies pour favoriser la biodiversité. La commune a décidé de s'associer à ce projet par la restauration d'une bordure végétale autour du city-stade, suite au dessouchage de la haie de thuyas. Mme Stéphanie MICHEL est chargée d'élaborer le tract d'information commun qui sera distribué une dizaine de jours avant la manifestation.

## **9. Divers**

### Une section de théâtre français à Pfulgiesheim ?

Le Maire présente la demande de M. Bruno MONTERASTELLI domicilié 16 rue de la Colline relative à la création dans la commune d'une association pour la promotion du théâtre français qui souhaite rencontrer la municipalité pour discuter de son projet. Il est convenu d'organiser une réunion à ce sujet en Mairie avec M. Jean-Pierre MEHN, Maire Honoraire et Président de l'association théâtrale « d'Hybrides » et d'autres membres du comité, M. le Maire et ses Adjoints.

### Déclarations d'intention d'aliéner

Le Maire informe que par délégation de l'exercice du droit de préemption urbain institué le 10 décembre 2015 par la Communauté de Communes du Kochersberg-Ackerland sur les territoires de ses communes membres, il renonce à exercer son droit de préemption sur les terrains bâtis situés :

- 4 rue du Langgarten,
- 4 rue du Gaensberg.

### Travaux de rénovation du réservoir de Niederhausbergen

Le Maire signale la mise hors service du réservoir d'eau potable de Niederhausbergen du 1<sup>er</sup> février jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2017 par l'Eurométropole en raison des travaux d'étanchéité de la cuve notamment. Pour assurer la distribution de l'eau dans ce secteur, la station de pompage et de traitement de l'eau de Griesheim-sur-Souffel prendra le relais. Il peut donc se produire des variations de pression ou de débit d'eau pendant cette période qui devront être signalées au SDEA.

### Remplacement des plateaux led défectueux dans la rue du Houblon

La Sarl Electricité REMOND, sous-traitante pour le compte de la SA SATER, titulaire du marché de rénovation de l'éclairage public dans la rue du Houblon en 2013, a procédé dans le cadre de la garantie décennale, au remplacement de tous les plateaux led défectueux des lampadaires.

### Ver à bois dans le plancher des combles de l'Eglise

Des moisissures dues au ver à bois ont été constatées sur certaines lattes du plancher du grenier de l'Eglise. Il sera pris contact avec le menuisier M. MONSCHIN de Griesheim-sur-Souffel pour procéder au traitement du bois atteint avec un produit approprié.

## Contournement Ouest de Strasbourg : Marche des Cabanes de Griesheim à Pfettisheim le 12 février 2017

Au départ du cimetière de Griesheim-sur-Souffel, la commune organise un café d'accueil à 9 h 30, avant la traversée du ban communal en direction de Pfettisheim jusqu'au point d'arrivée dans la cour de l'école. M. le Maire demande aux élus de se mobiliser pour participer à la marche et organiser le pot d'accueil. Il annonce également le déplacement de l'aire de service couplée à l'aire de stockage initialement prévue sur le ban de Griesheim-sur-Souffel en direction de Duttlenheim. M. Paul LOSSEL estime que dans ces conditions le tracé de la RD 64, rue d'Offenheim, qui devait être raccordé à la future aire, doit être maintenu dans sa configuration actuelle.

### TOUR DE TABLE

M. Claude AFFOLTER annonce que l'emplacement pour la pose du futur piézomètre (forage d'accès à la nappe phréatique) par le SDEA au terrain de football a été défini (cf PV du 4 novembre 2016). Le SDEA va lancer au début du mois de mars l'avis d'appel public à concurrence pour la réalisation du piézomètre, en solution de base, et d'un forage élargi couplé à une pompe de débit de 12 m<sup>3</sup>/h ou de 20 m<sup>3</sup>/h pour l'arrosage du terrain de football en variantes.

En l'absence de M. le Maire et de M. Gérard DURINGER membres titulaires du comité directeur du Sivom la Souffel dont la prochaine séance se tiendra lundi 20 février 2017 en Mairie de Pfulgriesheim, M. AFFOLTER, également délégué titulaire au SIVOM demande à la secrétaire de Mairie de transmettre l'invitation aux suppléants MM. Sébastien DURST, Paul LOSSEL, Christian SCHNEIDER et à Mmes Anne-Laure LEYDET et Stéphanie MICHEL.

Il annonce également les manifestations à venir :

- la marche populaire du dimanche 19 mars 2017 organisée l'Association Sportive de Pfulgriesheim (ASP), dont il est le Président,
- l'opération de vente de roses au profit de la Ligue contre le Cancer « Une rose, un espoir » le 29 avril 2017 organisée par la Communauté de communes du Kochersberg-Ackerland avec les motards des Kochersbikers.

Le Maire ajoute à ce sujet que le vote des subventions au budget communal 2017 au profit des associations locales et caritatives se fera lors de la prochaine séance du 17 mars 2017.

Mme Liliane BAUER rapporte que les riverains de la rue de la Colline ont exprimé leur satisfaction pour les efforts de déneigement faits par les agents du SIVOM qui seront officiellement remerciés par courrier du Maire.

M. Jean-Marc HENNIG demande quel est l'état d'avancement du chantier de rénovation de l'éclairage public rue de la Vallée. Les lampadaires seront posés très prochainement.

M. Sébastien DURST propose d'inscrire des crédits pour des travaux de rénovation à l'Eglise (rénovation des bancs, remplacement du système de chauffage...) au budget communal 2017.

M. Gérard DURINGER estime qu'il faut entamer une réflexion sur le fonctionnement des NAPS, de la garderie et de son mode de financement dans les deux ou trois prochaines années.

La séance est levée à 22 H 37.

